

## VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Dans un ensemble immobilier dénommé **LES CEVENNES à MONTPELLIER, 949, avenue du Professeur Louis Ravas**, le lot 2730 : dans le bâtiment I, escalier 2, au 3ème étage à gauche, **UN APPARTEMENT DE TYPE F4** d'une superficie de 71,39 m<sup>2</sup> (Loi Carrez) et 8,02 m<sup>2</sup> de surface annexe, cadastré section MS, No 290, pour 8 ha 77 a 72 ca.

*Loué.*

**MISE A PRIX : 51.000 €**

OUTRE FRAIS, CLAUSES ET CONDITIONS DU CAHIER DES CONDITIONS DE VENTE

*Visite des lieux organisée le 10 novembre 2021 à 9 heures*

**ADJUDICATION LE LUNDI 22 NOVEMBRE 2021**

à 14 heures et suivantes au besoin

AU PALAIS DE JUSTICE DE MONTPELLIER

place Pierre Flotte, salle No 1 Auguste Comte



**AVOVENTES.fr**

A la requête de :

Monsieur le Chef de Poste du SERVICE DES IMPOTS DES PARTICULIERS DE MONTPELLIER 2ème DIVISION, domicilié ès-qualités en ses bureaux situés 7, rue Montcalm puis Parc Technologique du Millénaire, bâtiment 11, 1350, avenue Albert Einstein, 34956 MONTPELLIER CEDEX 2 et actuellement 156, rue Alfred Nobel, CS 99501, 34266 MONTPELLIER CEDEX 2,

ayant pour avocat DORIA AVOCATS, 23 bis, rue Maguelone à MONTPELLIER (☎ 04.67.04.07.40).

### RENSEIGNEMENTS

**DORIA AVOCATS**, cabinet de Maître V. RIEU, avocat associé (☎ 04.67.04.07.40).

**GREFFE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE MONTPELLIER** où le cahier des conditions de vente est déposé pour consultation du mardi au jeudi inclus de 9 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h (Réf. dossier : 21/00062).

*Les enchères ne sont reçues que par ministère d'avocat et moyennant consignation par chèque de banque ou caution bancaire entre les mains de l'avocat, du 10ème de la mise à prix avec un minimum de 3.000 € et du montant des frais d'adjudication prévisibles.*